
États financiers de
La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation canadienne du rein

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation canadienne du rein, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

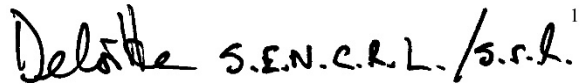
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, La Fondation canadienne du rein tire ses revenus d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation canadienne du rein et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus des activités de collectes de fonds, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2016 et 2015, et des soldes de fonds aux 1^{er} janvier et 31 décembre 2016 et 2015. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation canadienne du rein au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.¹

Le 2 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation canadienne du rein

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Revenus		
Appui du public	22 758 759	22 013 851
Legs et dons mémoires	3 187 770	3 102 158
Transfert du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation (note 14)	1 285 744	449 221
Revenus de placement alloués aux opérations (note 5)	462 926	423 368
	27 695 199	25 988 598
Coût des campagnes de financement	13 370 058	13 018 033
Revenus nets	14 325 141	12 970 565
Dépenses		
Programmes		
Recherche	3 642 585	3 289 539
Services aux patients	2 807 532	2 614 734
Sensibilisation au don d'organes	970 897	880 810
Services publics éducatifs et communications	2 455 814	2 417 931
Développement de la Fondation du rein	539 661	694 051
	10 416 489	9 897 065
Gestion et administration	2 838 927	2 961 540
	13 255 416	12 858 605
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant	1 069 725	111 960
Revenus de placement non alloués aux opérations (notes 5 et 6)	97 526	282 341
Excédent des revenus sur les dépenses	1 167 251	394 301

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 10)	Affectés en dotation d'origine interne (note 8)	Affectés en dotation d'origine externe (note 9)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 ^{er} janvier 2015	829 349	476 744	5 247 911	1 885 705	4 371 888	12 811 597
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	178 660	(74 234)	7 534	—	—	111 960
Revenus de placement non alloués aux opérations	282 341	—	—	—	—	282 341
Dotations	—	—	—	—	16 474	16 474
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	9 518	9 518
Transferts interfonds	130 157	71 768	(226 376)	24 451	—	—
Transfert interfonds à la réserve sur les revenus de placement	(282 341)	—	282 341	—	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2015	1 138 166	474 278	5 311 410	1 910 156	4 397 880	13 231 890
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	1 129 239	(67 110)	7 596	—	—	1 069 725
Revenus de placement non alloués aux opérations	97 526	—	—	—	—	97 526
Dotations	—	—	—	—	50 639	50 639
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	10 088	10 088
Transferts interfonds	(1 082 558)	76 173	981 300	25 085	—	—
Transfert interfonds à la réserve sur les revenus de placement (note 6)	(97 526)	—	97 526	—	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2016	1 184 847	483 341	6 397 832	1 935 241	4 458 607	14 459 868

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

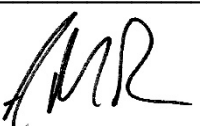
La Fondation canadienne du rein
État de la situation financière
 au 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 886 379	1 769 446
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation (note 14)	789 404	451 156
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	1 649 978	1 722 233
Frais payés d'avance	396 390	589 636
	4 722 151	4 532 471
Immobilisations (note 3)	1 077 626	1 107 381
Placements (note 4)	14 808 053	13 459 741
	20 607 830	19 099 593
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	1 085 833	1 017 858
Apports reportés (note 7a)	4 109 218	3 949 821
Apports reportés – programme KRESCENT (note 7b)	358 626	266 921
Apports reportés – immobilisations (note 7c)	594 285	633 103
	6 147 962	5 867 703
Engagements et obligations contractuelles (note 12)		
Soldes de fonds		
Non grevés d'affectations	1 184 847	1 138 166
Contribution d'un terrain	335 000	335 000
Investis en immobilisations	148 341	139 278
Affectés d'origine interne (note 10)	6 397 832	5 311 410
Affectés en dotation d'origine interne (note 8)	1 935 241	1 910 156
Affectés en dotation d'origine externe (note 9)	4 458 607	4 397 880
	14 459 868	13 231 890
	20 607 830	19 099 593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, administrateur


 _____, administrateur

La Fondation canadienne du rein

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	1 167 251	394 301
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	105 928	117 398
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(38 818)	(43 164)
Gain sur vente de placements	(323 623)	(500 389)
Variation de la juste valeur non réalisée	130 265	(55 440)
Apports reportés constatés à titre de revenus	(1 588 367)	(1 618 205)
	(547 364)	(1 705 499)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	(338 248)	(53 016)
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	72 255	(580 133)
Frais payés d'avance	193 246	7 313
Créditeurs et charges à payer	67 975	(83 410)
	(4 772)	(709 246)
Augmentation des apports reportés	1 807 211	1 580 491
Augmentation des apports reportés – réserve sur les revenus de placement	32 258	259 376
	1 839 469	1 839 867
	1 287 333	(574 878)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(3 308 658)	(2 253 586)
Produit sur vente de placements	2 153 704	2 742 125
Acquisition d'immobilisations	(76 173)	(89 235)
	(1 231 127)	399 304
Activités de financement		
Dotations	50 639	16 474
Revenus de placement réinvestis	10 088	9 518
	60 727	25 992
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	116 933	(149 582)
Encaisse au début	1 769 446	1 919 028
Encaisse à la fin	1 886 379	1 769 446

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Mission de la Fondation

La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») a pour raison d'être de rehausser la santé rénale ainsi que de favoriser la réduction et, dans la mesure du possible, l'élimination du fardeau que représentent les maladies rénales. Les principaux bénéficiaires sont les personnes qui sont touchées par une maladie rénale ou qui risquent de l'être. La Fondation du rein offre :

- L'espoir par la recherche et son intégration au traitement, à la prévention et au ralentissement de l'évolution de la maladie rénale;
- Le soutien par l'accès aux soins, au confort et à la transplantation;
- La prise en charge par les connaissances, le renforcement des capacités et l'appartenance; et
- L'engagement par un public renseigné et par des politiques et des stratégies publiques efficaces.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCCOSBL ») et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la vente et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

Dons de services

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de 5 ans. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail. Le matériel informatique est amorti sur une durée de 3 ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

Ventilation

La Fondation du rein classe ses activités en fonction du développement de la Fondation du rein, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, services aux patients, sensibilisation au don d'organes et services publics éducatifs et communications. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation (suite)

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux services publics éducatifs pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducatif qui s'applique à des activités non reliées au financement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations

	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Bâtiment	930 000	330 300	599 700	636 900
Matériel informatique	1 032 337	947 494	84 843	70 166
Équipement de bureau	387 169	347 901	39 268	39 332
Améliorations locatives	157 746	150 156	7 590	15 709
Autres	67 576	56 351	11 225	10 274
	2 909 828	1 832 202	1 077 626	1 107 381

4. Placements

	2016			2015		
	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	1 204 299	1 206 870	(2 571)	13 835	13 944	(109)
Fonds d'obligations	6 778 445	6 878 482	(100 037)	6 799 506	6 796 478	3 028
Fonds d'actions canadiennes	2 511 468	2 501 304	10 164	1 947 047	2 192 087	(245 040)
Fonds d'actions internationales	2 155 051	1 774 353	380 698	2 398 377	1 830 514	567 863
Fonds d'actions américaines	2 158 790	1 231 009	927 781	2 300 976	1 280 418	1 020 558
	14 808 053	13 592 018	1 216 035	13 459 741	12 113 441	1 346 300

5. Revenus de placement

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Gain sur vente de placements	323 623	500 389
Distribution sous forme de dividendes et intérêts	409 440	418 774
Variation de la juste valeur non réalisée	(130 265)	55 440
	602 798	974 603

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	2016	2015
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	462 926	423 368
Revenus de placement non alloués aux opérations (note 6)	97 526	282 341
Augmentation directe des apports reportés		
Revenus de placement affectés aux dotations d'origine externe (note 7a)	25 940	245 423
Revenus de placement alloués aux apports reportés	6 318	13 953
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	10 088	9 518
	602 798	974 603

6. Réserve sur les revenus de placement

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

	2016	2015
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	1 424 458	1 142 117
Revenus de placement non alloués aux opérations	97 526	282 341
Solde, à la fin de l'exercice	1 521 984	1 424 458

La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 10).

7. Apports reportés

a) *Apports reportés*

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, plus les revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde de début	Ajouts	Déboursés	Solde de fin d'année
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 022 219	25 940	—	1 048 159
Sensibilisation au don d'organes	794 742	369 483	372 296	791 929
Services publics éducatifs	563 515	643 769	448 807	758 477
Recherche	679 132	433 082	438 255	673 959
Services aux patients	675 533	206 924	213 857	668 600
Autres	214 680	68 566	115 152	168 094
	3 949 821	1 747 764	1 588 367	4 109 218

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Tout excédent des revenus de placement affectés par rapport au montant attribué est enregistré dans les apports reportés. Dans la mesure où les revenus de placement sont moindres que le montant attribué, le manque à gagner est retiré des apports reportés et est reconnu comme un revenu de placement alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

b) *Apports reportés – programme KRESCENT*

La Fondation du rein est responsable du Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT), qui gère l'ensemble du programme, et amasse les fonds et les administre à cet effet. Les fonds ainsi amassés par la Fondation du rein et consacrés au programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	266 921	117 139
Plus : commandites et dons reçus	91 705	149 782
Solde à la fin	358 626	266 921

7. Apports reportés (suite)

c) Apports reportés – immobilisations

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	633 103	658 800
Plus : apports reçus	—	17 467
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(38 818)	(43 164)
Solde à la fin	594 285	633 103

8. Affectés en dotation d'origine interne

Le fonds de dotation comprend des fonds qui ont été désignés comme affectés d'origine interne par le conseil d'administration et qui sont classés dans les affectations d'origine interne. Les fonds affectés en dotation d'origine interne se composent de ce qui suivent :

	2016	2015
	\$	\$
Recherche	1 524 693	1 499 608
Autres activités spécifiées	220 000	220 000
Non spécifiées	190 548	190 548
	1 935 241	1 910 156

9. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	2016	2015
	\$	\$
Recherche	2 154 287	2 144 481
Autres activités spécifiées	1 973 267	1 923 466
Non spécifiées	331 053	329 933
	4 458 607	4 397 880

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

10. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le conseil d'administration à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	2016	2015
	\$	\$
Engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT)	3 023 279	2 726 589
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	1 521 984	1 424 458
Réserve opérationnelle	1 000 000	1 000 000
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	684 610	—
Réserve pour dépenses en immobilisations futures	80 000	80 000
Réserve pour la recherche en Alberta-Sud	49 270	49 270
Réserve pour les programmes du Manitoba	38 689	31 093
	6 397 832	5 311 410

En 2016, le Conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années. Il en est résulté d'un transfert interfonds significatif entre le fond non grevé d'affectation et le fond affecté d'origine interne.

La réserve opérationnelle fait partie des bonnes pratiques recommandées par l'Agence du revenu du Canada dans son document *Activités de financement par les organismes de bienfaisance enregistrés*.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 24 747 \$ (12 391 \$ au 31 décembre 2015).

12. Engagements et obligations contractuelles

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, moins les apports reportés pour la recherche, totalisent 3 023 279 \$. En addition, la Fondation du rein a signé une entente de 5 ans en 2016 avec le réseau Canadians Seeking Solutions and Innovations to Overcome Chronic Kidney Disease (Can SOLVE CKD). L'engagement pour ce projet représente un montant de 2 850 000 \$. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 2 310 315 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location- exploitation
	\$	\$
2017	2 438 966	858 864
2018	1 727 415	616 905
2019	956 898	495 303
2020	750 000	280 366
2021	—	58 877

13. Ventilation

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, les dépenses de gestion et administration ont été ventilées comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Services aux patients	652 912	615 416
Coût des campagnes de financement	397 876	342 326
Services publics éducatifs et communications	330 064	322 679
Recherche	262 297	273 187
Sensibilisation au don d'organes	190 412	204 661
Développement de la Fondation du rein	66 090	90 626

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Services publics éducatifs et communications	84 037	221 787

14. Opération entre parties liées

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie ») puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux levées de fonds afin de supporter La Fondation canadienne du rein par la collecte et la revente de biens donnés, incluant des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 146 592 \$ (139 639 \$ en 2015) pour les services administratifs rendus.

14. Opération entre parties liées (suite)

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	2016	2015
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	1 293 496	987 000
Passif	1 293 496	987 000
Bénéfices non répartis	—	—
Le passif inclut des comptes payables à La Fondation canadienne du rein pour un montant de 789 404 \$ (451 156 \$ en 2015)		
État des résultats		
Total des produits	6 412 746	4 905 982
Total des charges	5 127 002	4 456 761
Transfert du surplus à La Fondation canadienne du rein	1 285 744	449 221
Excédent des produits sur les charges	—	—
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	397 279	306 726
Activités d'investissement	(5 376)	(12 172)
Activités de financement	(33 804)	(4 726)
Augmentation nette de l'encaisse	358 099	289 828

15. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le *National Finance and Audit Committee* de la Fondation du rein.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation du rein ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2015, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les créanciers et charges à payer.

16. Informations supplémentaires

La rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont les principales fonctions sont la tenue de campagnes de financement, se répartit comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Campagnes de financement	400 496	422 689